



CONTRATS ŒUFS

GAEC Amicalement Bio

Isabelle & Cédric LEBRAS



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Siège social : Foyer des Jeunes Travailleurs – 30 rue de Brest – 35000 RENNES

site internet : www.i-amap-y.fr

courriel : i-amap-y@hotmail.fr

Je soussigné(e), membre adhérent de l'AMAP « l'AMAP'Y » à jour de ma cotisation annuelle, souscris un abonnement aux produits **ŒUFS** pour la saison et pour un montant total indiqué au recto de ce document.

Je m'engage à assurer des **permanences de distribution**. Un planning est proposé en début de saison : les échanges de dates de permanence entre adhérents sont fréquents.

Dans la mesure du possible et selon leurs besoins, je suis prêt(e) à aider ponctuellement Isabelle et Cédric Lebras dans leur travail.

Cet abonnement me donnera droit à des **ŒUFS** de poules élevées en plein air selon des méthodes certifiées agriculture biologique par Ecocert, et me permettra de connaître nos éleveurs partenaires. Je reconnais que compte tenu du mode d'élevage, les quantités sont susceptibles de varier en fonction de la saison (ponte réduite l'hiver). J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la production (en fin de saison, j'aurai reçu le nombre d'œufs payés).

Choix de la quantité d'œufs et des modalités de paiement :

Cochez les cases correspondantes au recto de ce document.

Partage de la production :

La distribution des paniers aura lieu tous les MERCREDIS, hors vacances des éleveurs et creux de production, entre **18 h 30 et 19 h 30**, sous le préau de l'ancienne école – rue Papu (attention, l'accès est piétonnier).

Prévoir de quoi récupérer les œufs (gardez vos boîtes).

Si je — ou toute autre personne que je délègue — ne peux venir chercher ma part, j'en informe Isabelle et Cédric Lebras, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Les parts de production de personnes absentes à la distribution pourront être remises aux personnes chargées de la distribution.

Fait à..... le.....

Signature de Cédric ou Isabelle LEBRAS

Signature de l'adhérent(e)

GAEC Amicalement Bio
La Haute Porte, Les Boulais
35890 LAILLÉ
02 99 42 30 39
amicalementbio@gmail.com

Votre exemplaire



CONTRATS ŒUFS

GAEC Amicalement Bio
Isabelle & Cédric LEBRAS



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Siège social : Foyer des Jeunes Travailleurs – 30 rue de Brest – 35000 RENNES
[site internet : www.i-amap-y.fr](http://www.i-amap-y.fr)
[courriel : i-amap-y@hotmail.fr](mailto:i-amap-y@hotmail.fr)

Prénom – Nom :

Adresse :

Tél – Mail :

Abonnement sur 12 mois, du mercredi 4 juin 2014 au mercredi 27 mai 2015, comprenant
4 semaines sans œufs en août lors des congés des producteurs (les 6, 13, 20 et 27 août 2014) et
6 semaines sans œufs en période creuse de ponte (dates à définir entre nov. 2014 et fév. 2015).

Soit un total de 42 semaines de distribution d'œufs

Cochez votre choix	Nombre de semaines	Prix unitaire	Prix saison complète	Paiement encaissé en 1 ou 2 fois ? *
<input type="checkbox"/> 6 œufs / semaine	42	1,70 €	71,40 €	
<input type="checkbox"/> 12 œufs / semaine	42	3,40 €	142,80 €	

* en cas de paiement en 2 fois, le premier chèque sera encaissé en début de saison, le second en novembre 2014

Date de début : 4 juin 2014

Date de fin : 27 mai 2015

Merci de libeller chaque chèque à **GAEC Amicalement Bio**
et de le remettre au référent œufs de l'AMAP

Indiquer au dos les éventuelles consignes d'encaissement



CONTRATS ŒUFS

GAEC Amicalement Bio

Isabelle & Cédric LEBRAS



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Siège social : Foyer des Jeunes Travailleurs – 30 rue de Brest – 35000 RENNES
[site internet : www.i-amap-y.fr](http://www.i-amap-y.fr)
[courriel : i-amap-y@hotmail.fr](mailto:i-amap-y@hotmail.fr)

Je soussigné(e), membre adhérent de l'AMAP « I'AMAP'Y » à jour de ma cotisation annuelle, souscris un abonnement aux produits **ŒUFS** pour la saison et pour un montant total indiqué au recto de ce document.

Je m'engage à assurer des **permanences de distribution**. Un planning est proposé en début de saison : les échanges de dates de permanence entre adhérents sont fréquents.

Dans la mesure du possible et selon leurs besoins, je suis prêt(e) à aider ponctuellement Isabelle et Cédric Lebras dans leur travail.

Cet abonnement me donnera droit à des **ŒUFS** de poules élevées en plein air selon des méthodes certifiées agriculture biologique par Ecocert, et me permettra de connaître nos éleveurs partenaires. Je reconnais que compte tenu du mode d'élevage, les quantités sont susceptibles de varier en fonction de la saison (ponte réduite l'hiver). J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la production (en fin de saison, j'aurai reçu le nombre d'œufs payés).

Choix de la quantité d'œufs et des modalités de paiement :

Cochez les cases correspondantes au recto de ce document.

Partage de la production :

La distribution des paniers aura lieu tous les MERCREDIS, hors vacances des éleveurs et creux de production, entre **18 h 30 et 19 h 30, sous le préau de l'ancienne école – rue Papu** (attention, l'accès est piétonnier).

Prévoir de quoi récupérer les œufs (gardez vos boîtes).

Si je — ou toute autre personne que je délègue — ne peux venir chercher ma part, j'en informe Isabelle et Cédric Lebras, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Les parts de production de personnes absentes à la distribution pourront être remises aux personnes chargées de la distribution.

Fait à..... le.....

Signature de Cédric ou Isabelle LEBRAS

Signature de l'adhérent(e)

GAEC Amicalement Bio
La Haute Porte, Les Boulais
35890 LAILLÉ
02 99 42 30 39
amicalementbio@gmail.com



CONTRATS ŒUFS
GAEC Amicalement Bio
Isabelle & Cédric LEBRAS



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Siège social : Foyer des Jeunes Travailleurs – 30 rue de Brest – 35000 RENNES
site internet : www.i-amap-y.fr
courriel : i-amap-y@hotmail.fr

Prénom – Nom :

Adresse :

Tél – Mail :

Abonnement sur 12 mois, du mercredi 4 juin 2014 au mercredi 27 mai 2015, comprenant
4 semaines sans œufs en août lors des congés des producteurs (les 6, 13, 20 et 27 août 2014) et
6 semaines sans œufs en période creuse de ponte (dates à définir entre nov. 2014 et fév. 2015).

Soit un total de 42 semaines de distribution d'œufs

Cochez votre choix	Nombre de semaines	Prix unitaire	Prix saison complète	Paiement encaissé en 1 ou 2 fois ? *
<input type="checkbox"/> 6 œufs / semaine	42	1,70 €	71,40 €	
<input type="checkbox"/> 12 œufs / semaine	42	3,40 €	142,80 €	

* en cas de paiement en 2 fois, le premier chèque sera encaissé en début de saison, le second en novembre 2014

Date de début : 4 juin 2014

Date de fin : 27 mai 2015

Merci de libeller chaque chèque à **GAEC Amicalement Bio**
et de le remettre au référent œufs de l'AMAP

Indiquer au dos les éventuelles consignes d'encaissement